

Avis n° 2010-0471
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
en date du 22 avril 2010
relatif aux tarifs de l'offre Presse relevant du service universel

L'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 5-2 (3°), R. 1-1-10 et R.1-1-13 ;

Vu la décision n° 2008-1286 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 18 novembre 2008 sur les caractéristiques d'encadrement pluriannuel des tarifs des prestations du service universel postal ;

Vu l'avis n° 2008-1324 de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 2 décembre 2008 sur la proposition de La Poste relative aux caractéristiques et aux tarifs d'une nouvelle offre Presse relevant du service universel ;

Vu le protocole d'accord Etat / Presse / La Poste du 23 juillet 2008 ;

Vu la liste des offres de La Poste relevant du service universel postal, telles que proposées à la date du 1^{er} mars 2010 ;

Vu le dossier tarifaire décrivant les évolutions tarifaires de l'offre Presse relevant du service universel, envoyé par La Poste le 23 mars 2010 et enregistré par l'Autorité le 25 mars 2010 ;

Après en avoir délibéré le 22 avril 2010,

La Poste a présenté à l'Autorité le 25 mars 2010 pour une mise en œuvre le 1^{er} juillet 2010 un dossier portant description des évolutions tarifaires de l'offre Presse de service universel destinée aux publications de presse ne bénéficiant pas du régime particulier prévu aux articles D. 18 et suivants du code des postes et des communications électroniques. Ce dossier relève de la procédure d'avis facultatif rendu par l'Autorité au titre du 3° de l'article L. 5-2 du code des postes et des communications électroniques.

Le 2 décembre 2008, l'Autorité avait rendu un avis favorable à la création et aux tarifs de cette offre de service universel, créée conformément aux accords Etat-presse-Poste de 2008, dits « accords Schwartz », et composée des deux gammes, « Publissimo Esprit Libre » et « Publissimo Intégral ». Conformément aux dispositions générales encadrant les offres de service universel, cette offre présentait des tarifs orientés sur les coûts. La commercialisation de ces produits a débuté le 1^{er} mars 2009.

La Poste propose d'augmenter de 2 % les tarifs du produit « Publissimo » dans son ensemble, afin de maintenir l'équilibre économique de la gamme compte tenu de l'évolution des coûts en 2009 et 2010. A ce stade, la structure tarifaire de la gamme est inchangée. Elle sera révisée, le cas échéant, en fonction de l'expérience des premières années sur la structure du trafic (poids moyen des envois, répartition du trafic par niveaux d'urgence et de préparation). Conformément à la méthode adoptée pour les nouveaux produits, la consommation de price cap de l'offre presse de service universel sera calculée en 2011 sur la base des trafics de 2009.

L'Autorité émet un avis favorable à l'évolution tarifaire de cette offre qui se caractérise par l'objectif de couverture des coûts.

Le présent avis sera notifié à La Poste et publié sur le site internet de l'ARCEP.

Fait à Paris, le 22 avril 2010

Le Président

Jean-Ludovic SILICANI

**Annexe de l'avis n° 2010-0471
de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes**

Grille tarifaire 2010 de l'offre « Publissimo Esprit Libre »

Tranches de poids	J+1		J+4		J+7	
	Prix à l'objet en €	Prix au kilo	Prix à l'objet en €	Prix au kilo	Prix à l'objet en €	Prix au kilo
0-50 g à trier	0,5559		0,4386		0,4131	
51-350 g à trier	0,4364	2,3902	0,3366	2,0400	0,3376	1,5096
351-2 000 g à trier	1,6139	0,5458	1,4739	0,5100	1,2785	0,3227

Grille tarifaire 2010 de l'offre « Publissimo Intégral »

Tranches de poids	Niveau de séparation	J+1		J+4		J+7	
		Prix à l'objet en €	Prix au kilo	Prix à l'objet en €	Prix au kilo	Prix à l'objet en €	Prix au kilo
0-50 g à trier	Liasse Département	0,5253		0,4080		0,3825	
	Liasse Code Postal	0,4437		0,3264		0,3009	
	Liasse Facteur	0,4182		0,3009		0,2754	
51-350 g à trier	Liasse Département	0,4058	2,3902	0,3060	2,0400	0,3070	1,5096
	Liasse Code Postal	0,3242	2,3902	0,2244	2,0400	0,2254	1,5096
	Liasse Facteur	0,2987	2,3902	0,1989	2,0400	0,1999	1,5096
351-2 000 g à trier	Liasse Département	1,4405	0,5458	1,3005	0,5100	1,1051	0,3227
	Liasse Code Postal	1,2671	0,5458	1,1271	0,5100	0,9317	0,3227
	Liasse Facteur	1,1753	0,5458	1,0353	0,5100	0,8399	0,3227